

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 54 (1925)
Heft: 4

Artikel: Notre nouveau catéchisme diocésain
Autor: Dévaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre nouveau catéchisme diocésain

Tous les instituteurs catholiques seront reconnaissants à Monseigneur Besson de l'excellent manuel d'instruction religieuse qu'il vient de mettre entre les mains de leurs élèves. Non seulement les enfants apprendront mieux les éléments de leur religion dans un livre qui tient compte de leur psychologie et de leur langage, mais leurs maîtres les leur enseigneront avec plaisir et facilité. La méthode que Monseigneur prescrit est celle-là même que ceux-ci suivent dans toutes les leçons de leur programme : chaque chapitre commence par un récit, qu'illustre une gravure, donc par l'intuition ; viennent ensuite l'élaboration intellectuelle par l'explication des demandes, puis des « applications » pour la volonté, le cœur et la vie. Le *Petit Catéchisme*, excellente étrenne de Noël 1924, fournit copieusement tout ce dont a besoin l'instituteur pour donner une leçon parfaitement méthodique, claire, vivante, et j'ajoute : sans avoir à y consacrer des efforts, un temps, ni des recherches qui dépassent l'honnête et consciencieuse préparation de l'enseignement de tous les jours.

Il n'est pas inutile de rappeler, en notre siècle de « laïcité », que l'instituteur catholique a le devoir d'enseigner le catéchisme et de se préoccuper de l'instruction religieuse des élèves que leurs parents lui confient, qu'il soit laïc ou religieux, qu'il appartienne à l'école publique ou à l'école privée. La seule classe que la jeunesse catholique puisse fréquenter, selon les préceptes de la législation catholique, est celle où la religion, non seulement a sa place dans le programme, mais inspire de son esprit tout l'enseignement, mais est considérée comme la plus importante des matières ; cette importance, à dire vrai, se mesure moins au temps qu'on y consacre qu'à la considération dont on la révère, au soin dont on l'explique, au sérieux avec lequel on la traite. Le maître catholique a le devoir de conscience de préparer la leçon du prêtre et même, dans bien des cas, de suppléer ce dernier. Le droit canonique n'a fait que rappeler une élémentaire vérité, que l'école d'aujourd'hui tend à oublier : le maître d'école est le remplaçant des parents. Son autorité lui vient de la confiance des familles. Son droit d'enseigner, d'exiger obéissance et de punir ne repose que sur une délégation des droits des parents ; cette transmission de pouvoir s'opère moins dans la nomination d'un instituteur à tel poste par le Conseil d'Etat que par l'envoi que les parents lui font de leurs enfants en âge de fréquenter l'école. Les instituteurs héritent donc des droits des parents ; mais à ces droits correspondent des devoirs, ces droits leur sont communiqués en vue de devoirs : celui d'instruire les enfants de connaissances que la famille, pour des causes diverses, est inapte à leur communiquer. Et, parmi ces connaissances, la première que les parents catholiques ont le devoir de communiquer, c'est celle

du salut. Les parents sont tenus de veiller à ce que leurs enfants reçoivent l'instruction religieuse suffisante au salut. Les maîtres, par le fait même qu'ils acceptent d'instruire et d'éduquer des élèves, ont le même devoir, encourent la même responsabilité devant leur conscience et devant Dieu. Ils ne peuvent pas prétexter que c'est au prêtre à s'en occuper, car les parents sont obligés avant le prêtre d'inculquer à leurs enfants la doctrine et les pratiques du salut ; le prêtre ne vient qu'après eux en ce qui concerne la formation de leurs enfants ; le maître d'école, qui s'identifie aux parents en ce qui touche à l'éducation et surtout à l'instruction, a donc son obligation propre d'enseigner la religion dans son école. La conception chrétienne de l'enseignement le considère moins comme l'auxiliaire plus ou moins bienveillant du prêtre que comme le suppléant des parents ; il ne peut donc éluder ou diminuer des tâches qui sont strictement obligatoires pour la famille.

Or, Monseigneur rappelle, dans sa lettre pastorale sur l'éducation dans la famille, dans l'introduction de son catéchisme, que parents et maîtres d'école ont l'obligation de préparer la leçon de catéchisme du curé. Cette obligation paraît bien douce au maître attaché d'esprit et de cœur à sa religion. Il lui semble infiniment honorable d'avoir été jugé digne par le divin Maître et par ceux qui le remplacent dans le diocèse et la paroisse de répandre dans les jeunes âmes le bon grain de la parole de Dieu, d'en arracher les épines, d'en extraire les pierres, d'en amollir la sécheresse par le zèle et l'onction qu'il y met ; il voit avec raison dans cette tâche quelque chose qui relève sa profession, en fait une « vocation » et la situe immédiatement au-dessous de celle du prêtre. Tout son enseignement en reçoit une dignité, une autorité qu'il n'aurait pas, s'il devait se tenir aux branches profanes, s'il n'avait pas revêtu la noble fonction de parler aussi de Dieu, du Christ Rédempteur, de la Grâce et du Ciel. Et c'est parce qu'ils en pourront parler avec plus de facilité, avec plus de chances d'être entendus, que les instituteurs de notre canton sont reconnaissants à Monseigneur de leur avoir destiné, aussi bien qu'au clergé et aux fidèles, le nouveau *Petit Catéchisme*.

Il se présente sous la forme d'un volume petit in-16, de 165 pages. Mais 128 seulement contiennent le catéchisme proprement dit. Les 37 dernières pages reproduisent « les prières et formules que tout catholique doit savoir ».

Le catéchisme est divisé en quatre parties, le Symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, la Grâce et les Sacrements, la Prière ; l'ensemble comprend 39 chapitres, 339 questions, dont 139 pour le cours inférieur, sauf erreur ou omission. Chacun des chapitres se subdivise en trois parties : une histoire tirée de l'Ecriture Sainte, qui sert d'introduction intuitive, en caractères italiques, la série des demandes et des réponses, qui constitue le corps du chapitre, en caractères romains, enfin, une pratique, accom-

pagnée souvent d'un exemple tiré de la vie des saints, comme application et conclusion.

Le professeur de pédagogie, à l'Ecole normale, recommande de commencer toute leçon, surtout aux petits, par un « donné concret », une « intuition ». Ce « donné concret », le *Petit Catéchisme* l'a prévu et le fournit abondamment, et c'est en quoi ce manuel est original et diffère de tous les catéchismes actuels. Chaque chapitre (il y en a trente-neuf) débute par une histoire qui présente aux enfants sous une forme qui leur est accessible, parce qu'elle est intuitive et concrète, le point de doctrine dont le développement remplira les réponses qui suivent. Cette histoire est elle-même illustrée par une gravure placée en tête du chapitre. Les vignettes occupent un tiers de la page ; elles ont le mérite d'avoir toutes été composées et dessinées en vue du texte, afin de le faire mieux comprendre ; textes et gravures forment un tout parfaitement uni, fondu. Ces « images » ont l'avantage pédagogique d'être peu chargées de personnages et d'objets, donc claires, faciles à analyser, d'être toutes de même style, nées d'un même crayon, et de ne pas manquer de cachet artistique. Le texte auquel se rapporte la gravure, qui l'explique en même temps qu'il expose l'essentiel de l'objet doctrinal du chapitre, est particulièrement remarquable. Son langage est parfaitement simple, et cependant si littéraire, si plein d'onction et comme d'aimable sourire, si attrayant, qu'on ne se lasse pas de le relire. Que nous voici bien loin de l'exposé sec, froid, abstrait d'expression, banal de style, qui semble être le caractère obligatoire de tant de manuels similaires ! On dirait que les faiseurs de catéchismes se sont appliqués à biffer de l'Evangile, dont ils étaient chargés d'extraire la « substantifique moelle », tout ce qui s'y trouve de chaud, d'aimant, ce qui en constitue le charme incomparable, ce qui attirait au Christ les foules et spécialement les petits. L'auteur de notre *Petit Catéchisme* a retrouvé quelque chose du ton du Christ parlant aux enfants ; il sait que l'exposé didactique ne convertit que si d'abord le cœur est incliné à croire. « Ce discours est fait, écrivait Pascal à ceux qu'il voulait convaincre, par un homme qui s'est mis à genoux pour prier cet Etre infini de se soumettre votre cœur. » J'imagine que ces introductions (comme aussi les pratiques et les conclusions) ont été rédigées par un homme qui s'est mis à genoux lui aussi, devant le Christ au Cœur ouvert et blessé, pour en tirer l'inspiration d'accents si simples à la fois et si captivants.

Vient ensuite l'exposé doctrinal sous la forme traditionnelle des demandes et des réponses. Notre manuel est destiné au cours inférieur et au cours moyen. Les questions du cours inférieur sont facilement reconnaissables à leurs caractères gras ; celles du cours moyen sont en romain ordinaire. Chaque chapitre contient en moyenne trois à quatre réponses pour le cours inférieur (maximum : 8, minimum : 1), huit à neuf pour le cours moyen (maxi-

mum : 11, minimum : 6). Chaque demande est numérotée ; la numérotation recommence avec chaque chapitre. De plus, un certain nombre de réponses sont suivies d'une explication en corps plus fin. Les textes explicatifs remplissent diverses fonctions, dont voici les principales : 1^o Ils donnent le sens d'une formule ou d'un mot contenus dans la réponse, qui ne sont pas du langage courant, facilement accessible à l'esprit de l'enfant, ou bien un exemple qui fait saisir le sens précis de la formule entière. Ainsi, à propos de la réponse : « Jésus est réellement présent dans l'Eucharistie », le texte explicatif donne la signification et du mot « réellement » et de l'expression « présence réelle ». 2^o Ils apportent quelques preuves d'Ecriture, de tradition ou de raisonnement à l'appui de la vérité qu'expose la réponse. 3^o Ils ajoutent un complément d'information qu'il est bon de savoir, sans qu'il soit nécessaire de le retenir par cœur, par exemple la différence qu'il y a entre assassiner quelqu'un et tuer par légitime défense ou dans une guerre juste, au point de vue de la responsabilité devant la conscience et le jugement de Dieu. 4^o Ils tirent de la réponse une application particulière soit à la liturgie, soit à la pratique chrétienne, comme ce délicat avertissement à propos des noms de baptême : « Certaines gens donnent à leurs fils ou à leurs filles le nom d'une fleur, d'un héros ou d'un personnage de romans. Quand on est chrétien, on choisit le nom des saints et des saintes. Les beaux noms ne sont pas ceux qui excitent la curiosité par leur forme étrange, mais ceux qui donnent aux enfants un modèle de vie et le gage d'une protection céleste. » 5^o Enfin ils s'adressent au cœur, à la volonté, à la fin d'emporter l'acte de foi, l'acte d'amour, en une exhortation pressante : « Il ne suffit pas de dire que l'on aime le bon Dieu. Il faut le prouver. Nous devons être décidés à toujours faire notre devoir : on ne peut pas dire qu'on aime Dieu quand on ne fait pas son devoir. Nous devons être prêts à souffrir n'importe quoi, plutôt que d'offenser Dieu gravement. » Ces textes, outre qu'ils sont parfaitement limpides, sont rédigés en une langue vivante, spontanée et concrète qui tranche violemment avec le ton raide et presque rogue, d'une clarté froide, de la plupart des explications de catéchisme.

Mais venons-en aux réponses elles-mêmes. Elles sont destinées à être apprises par cœur ; elles sont l'indispensable aliment, grâce auquel la vertu de foi se nourrit et se développe, et par elle toutes les autres vertus infuses au baptême ; elles servent comme de points fixes auxquels se rattache tout le savoir religieux du peuple chrétien ; la vie surnaturelle, l'intelligence du culte et de la liturgie, la consistance de la piété de la masse des fidèles en dépendent ; sur leur rigide assise, la volonté s'appuie pour prendre et maintenir ses décisions et ses résolutions, résister à l'assaut des tentations, s'efforcer de monter plus haut dans l'exercice des vertus et dans la charité. Elles doivent donc être d'une rigoureuse doctrine, d'un substantiel

contenu, d'une lumineuse clarté, tout en restant simples et brèves. On a justement vanté la précision théologique des réponses de notre ancien catéchisme ; mais elles n'ont plus semblé remplir leur rôle dans les circonstances où vivent les catholiques d'aujourd'hui, parce que peu intelligibles, abstraites et de langue souvent surannée. La foi n'est pas, ne peut pas être, l'adhésion à des mots que l'on ne comprend pas. Le *Petit Catéchisme* propose « exactement la même doctrine » que l'ancien manuel en un texte « mieux adapté aux besoins actuels » non seulement des enfants, mais des adultes, car il n'y aura pas un texte pour les petits, un texte pour les grands. Ce catéchisme reste à la portée des petits sans être puéril en aucune façon, et sans doute le *Grand Catéchisme* en reproduira toutes les questions à nouveau. Toutes les formules sont suffisamment pleines et d'expression assez digne pour convenir à tous les âges et nourrir les esprits et les cœurs pendant le laps d'une longue existence. Ce sont les formules les plus simples qui dirigent le mieux la conduite de la vie ; ce sont les formules les plus nettes qui s'imposent le plus impérieusement à la volonté, avec le caractère d'inéluctable obligation : « Tu aimeras ton Dieu de tout ton esprit, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces », « Tu ne tueras point », ces phrases nettes et simples régissent les consciences avec une force singulière qui ne leur permet pas de tergiverser. Or, c'est en pareil style que sont rédigées les réponses du *Petit Catéchisme*. Elles sont incisives et brèves ; le verbe rapide, expressif, y remplace les substantifs abstraits et lourds. Comparez avec le texte de l'ancien manuel l'énumération du devoir des parents à l'égard de leurs enfants : « Les parents doivent nourrir leurs enfants, les habiller, les instruire et les élever chrétiennement », et cette définition de la culpabilité : « Nous commettons un péché quand nous savons que nous faisons le mal et que nous le faisons quand même », et ceci sur l'obligation de la prière : « Nous sommes obligés de prier, parce que Dieu nous l'ordonne et parce que nous en avons besoin », ceci encore sur la foi agissante : « Notre foi est agissante quand nous vivons conformément à ce que nous croyons. » Et maintenant prenez le livre, ouvrez-le, lisez-en les formules à haute voix, lisez-les comme les enfants aiment à les réciter, en chantant quelque peu. Vous sentirez qu'elles se rythment, qu'elles ont du nombre, qu'elles plaisent à l'oreille. Lancées par une voix claire, elles porteront loin, le long des arceaux de nos églises ; les gosiers des pinsons et des mésanges de nos catéchismes se plairont à les scander, à les faire sonner. Et cette qualité n'est pas aussi secondaire que de graves étourdis pourraient le juger ni pour la mémoire, ni pour le cœur, ni même pour la pensée.

La plupart des chapitres se terminent par une « pratique ». La pratique est la résolution de vivre conformément à la vérité religieuse à laquelle on vient de faire un acte de foi. La résolution

ne ressortit plus à l'intelligence, quoiqu'elle s'appuie sur elle ; elle appartient au domaine de la volonté. Mais la volonté n'agit pas sans motif. L'une des originalités, et non la moindre, des pratiques de notre nouveau catéchisme, consiste dans le bref énoncé du motif pour lequel l'enfant prend la résolution de remplir exactement, fidèlement, telle ou telle prescription de la conduite catholique. J'en choisis l'une ou l'autre, au hasard : « Je ferai toujours le signe de croix avec respect, parce que, en faisant ce signe, je prononce le nom des trois personnes de la Sainte Trinité. » Et ailleurs : « O mon Dieu, vous me voyez même quand je suis seul. Vous savez mes plus secrètes pensées. Je veux toujours vivre de manière à ce que vous soyez content de moi. » Et celle-ci qui clôt le chapitre sur la présence réelle : « C'est à l'église que l'on conserve la sainte Eucharistie. La lampe du sanctuaire m'indique la présence de Jésus au tabernacle. Je sais que Jésus y est réellement présent, comme il l'était sur les genoux de la Sainte Vierge à Bethléem, comme il l'était sur les routes de Galilée quand il guérissait les malades, comme il l'était sur la croix quand il mourait pour moi. Je veux prendre la bonne habitude d'aller à l'église, même en dehors des offices, prier Jésus, le remercier, lui demander les grâces dont j'ai besoin. » On comprendra combien la résolution devient plus ferme, plus efficace, quand elle est ainsi appuyée sur un motif solide, lequel à son tour est comme la conclusion de l'ensemble des demandes, des réponses et des explications d'un chapitre.

Rien n'est plus personnel qu'une résolution. Même suggérée, même provoquée, la résolution demeure un acte de pure volonté, de pur consentement personnel. On peut en réciter la formule en chœur ; la décision reste du ressort du for intérieur ; elle est proprement incommunicable. Aussi bien les formules qui l'expriment dans le *Petit Catéchisme* sont-elles toutes rédigées à la première personne du singulier, comme étant le jaillissement individuel de l'âme de chacun des petits pris en particulier. Les unes revêtent la forme d'une prière ; les autres ressemblent plutôt à une brève méditation, à quelque intime colloque qui s'élabore dans le fond de la conscience. Toutes s'épanchent en une langue chaude, douce et forte à la fois, d'une exquise piété.

Mais la vie chrétienne est rude à notre faiblesse ; les résolutions les plus sincères ne sont pas toujours tenues. Il en est que nous avons prises avec enthousiasme et que nous avons crues faciles à réaliser. Nous nous sommes laissés tromper par la violence de l'émotion du moment, que nous avons prise pour de la force de volonté. Il faut des soutiens à la constance de nos déterminations. L'exemple des saints qui ont vécu et cette doctrine et ces « pratiques » en perfection est l'un de ces soutiens et non le moindre, dont le catéchiste peut armer ses catéchumènes. Aussi bien rencontrons-nous seize fois l'appel au témoignage encourageant de l'exemple des saints, illustré d'une

gravure. Et le choix n'en est pas arbitraire. Les saints qui ont sanctifié de leurs vertus notre territoire sont presque tous mentionnés, le B. Canisius (la foi), S. Salonus de Genève (la Sainte Ecriture), S. Odilon de Payerne (la Commémoration des Morts), le B. Nicolas de Flüe (l'amour de la patrie et du prochain), S. Amédée de Lausanne (la confirmation), S. François de Sales (la communion), Sainte Clotilde (efficacité de la prière). Les fondateurs des grands Ordres religieux, qui sont particulièrement connus et vénérés dans notre diocèse, sont portés, par la même occasion, à la connaissance de l'enfant : S. Benoît (signe de la croix), S. Augustin (Dieu), S. François d'Assise (amour de Dieu), S. Dominique (laideur du péché), S. Bruno (prière et pénitence), S. Liguori (le salut par la prière). L'exquise et royale figure de Blanche de Castille et celle de S. Louis adolescent apparaissent à la fin du chapitre sur le péché mortel, qui est l'unique mal. S. Joseph nous prêche la bonne mort et la Sainte Vierge nous est représentée sous les traits aimés de Notre-Dame de Bourguillon. Ainsi, tout en apprenant les éléments de sa religion, le petit diocésain de Mgr Besson se familiarise avec les grands noms de l'histoire de son Eglise et des origines chrétiennes de son pays.

Les introductions des livres sont souvent passées par les lecteurs pressés. C'est un tort sans doute. Mais je ne désapprouverais pas ceux qui n'en prennent connaissance qu'après avoir lu le corps de l'ouvrage. Le *Petit Catéchisme* a ses introductions aussi, en tête du volume d'abord, puis avant chacune des trois premières parties (la quatrième ne compte qu'un chapitre, sur la prière). Les élèves du cours moyen feront bien de les lire en temps opportun sous la direction de leurs maîtres. Elles donnent à la suite des chapitres une unité de pensée et de sentiment, grâce à une idée centrale qui les traverse et les relie tous, idée que les sous-titres de la préface générale résument excellemment : Dieu veut que nous soyons heureux ; Jésus est mort pour que nous soyons heureux ; l'Eglise nous enseigne ce que nous devons faire pour être heureux ; c'est au catéchisme que j'apprends ce qu'il faut savoir pour être heureux. Nous avons tous l'inextinguible soif du bonheur, que Dieu a lui-même allumée au fond de nos âmes. L'enfant qui monte vers la vie en attend beaucoup. Il a raison, et la vie ne le décevra pas, s'il ne lui demande que ce qu'elle peut donner, l'ineffable bonheur, mais au delà d'elle-même, en Dieu et par Dieu. Le catéchisme, qui nous fait connaître Dieu, peut bien être appelé « le livre du bonheur et de la joie ». Aussi bien notre *Petit Catéchisme* n'a-t-il rien de morose ni de grognon. Il est joyeux tout en restant digne ; et, de la vie chrétienne, c'est l'allégresse qu'il souligne, spécialement dans ces brèves introductions et dans les conclusions, à la fois méditations et prières ; ce trait le distingue, combien heureusement ! de tant de manuels similaires. Puissent tous les catéchistes s'en inspirer ! Les élèves ne s'ennuieront pas

aux leçons de qui saura ne trahir ni le catéchisme qu'il doit interpréter, ni les intentions de Monseigneur, ni le souhait du Christ qui aime les petits et veut les attirer à Lui, afin de régner sur leurs cœurs par son amour.

E. DÉVAUD.

L'ARBORICULTURE AU COURS COMPLÉMENTAIRE

III. Le greffage.

Dans une précédente leçon, nous avons parlé des différents modes de reproduction des végétaux et des arbres en particulier. Le plus utile et le plus employé est sans contredit le greffage ; et pourtant, il y a si peu de paysans qui le connaissent et le pratiquent. Il n'est cependant pas difficile de greffer, il suffit de s'y mettre.

Pour la leçon, le maître apportera et fera apporter en classe des rameaux de différentes grandeurs et, après avoir opéré lui-même, les élèves seront appelés à exécuter divers travaux de greffage en classe d'abord puis, sur des sujets quelconques en forêt ou à une haie près de l'école, et enfin, au moment propice, à la pépinière fruitière.

Le maître aidera de ses conseils, et même, prêter un bienveillant concours aux élèves qui lui exprimeraient le désir de greffer quelques arbres au verger paternel. Comme pour la greffe, il y a des précautions à prendre déjà un ou deux mois avant le moment d'opérer, il y a lieu d'aviser les élèves et de leur donner tous les renseignements utiles en temps opportun.

A. Généralités.

I. DÉFINITION : greffer, c'est fixer une portion de végétal, œil ou rameau, sur une plante qui lui sert de support et sur lequel il se développera. On donne le nom de *sujet* au support et celui de *greffon* au rameau ou au bourgeon fixé sur le sujet.

Le but du greffage est la conservation et la multiplication des bonnes variétés, qui, sans lui, disparaîtraient bientôt.

II. CONDITIONS DE RÉUSSITE : trois conditions sont essentiellement nécessaires :

1^o Il faut qu'il y ait une analogie suffisante entre les caractères botaniques du sujet et du greffon ;

2^o Veiller à ce qu'il y ait une coïncidence parfaite entre les zones génératrices du sujet et des greffons ;

3^o Opérer par des conditions climatiques favorables à la soudure et à la reprise.

III. AVANTAGES : 1^o Il conserve tous les caractères (qualités et défauts) de la variété fournissant le greffon ;

2^o Il permet de cultiver, sur un sol donné, une variété qui ne s'y plaît pas ;

3^o Il permet de multiplier des arbres qui ne peuvent se reproduire ni par semis, ni par bouture, ni par marcotte ;